

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 03111 Numéro SIREN : 851 605 345 Nom ou dénomination : 2R DISTRIB
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2020 sous le numéro de dépôt 9620

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 26/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/9620

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Changement de président

Déposant :

Nom/dénomination : 2R DISTRIB

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 851 605 345

N° gestion : 2019 B 03111



Certifié Conforme à l'original
Le Président
M. MAREVCI Raif
R.

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27/04/2020**

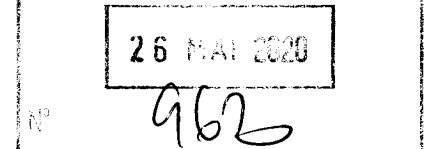
L'an deux mille vingt,
Le vingt-sept avril, à dix heures,

Les associés de la société 2R DISTRIB se sont réunis en Assemblée, au siège de la société, 11 A, rue Lavoisier 95220 HERBLAY, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Rafik SOUSSI, demeurant 47 rue des Provençaux 95100 Argenteuil, qui détient 500 actions.
- Monsieur Raif MAREVCI, demeurant 48 avenue de Luynes 77150 LESIGNY, qui détient 500 actions.



Représentant l'intégralité des actions, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions extraordinaires pour lesquelles cette majorité est requise par les statuts.

L'assemblée est Présidée par Monsieur Rafik SOUSSI en tant que Président.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Remplacement du Président,
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Première résolution

L'assemblée extraordinaire des associés décide de nommer en qualité de nouveau Président :

Monsieur Raif MAREVCI, demeurant 48 avenue de Luynes 77150 LESIGNY, pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Rafik SOUSSI, président démissionnaire.

Dans le même temps, les associés prennent acte de la démission de Monsieur Rafik SOUSSI de ses fonctions de Président avec prise d'effet le 27 Avril 2020.

Monsieur Raif MAREVCI exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Raif MAREVCI a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

N.R *S.R*



[Signature]

2R DISRTIB
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 A rue Lavoisier 95220 HERBLAY
R.C.S. 851 605 345 DE PONTOISE

Deuxième résolution

Le Président confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par les associés.

R



NR SR

